

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA DOMBES**

Nombre de membres

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
59	35	41 (7 pouvoirs)

Séance du 21 juillet 2022

Date de la convocation

12 juillet 2022

Date d'affichage

12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, **le vingt et un juillet, à 19 heures et 30 minutes**, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, sur convocation du 12 juillet 2022 de la Présidente Madame Isabelle DUBOIS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente à Saint Paul de Varax, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

Présents :Objet de la délibération
n° D2022_07_08_178

Attribution des marchés de travaux dans le cadre de la construction de la nouvelle déchèterie à Châtillon-sur-Chalaronne

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		x	C. MONIER
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	I.DUBOIS
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER		x	P. MATHIAS
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	C. MONIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		

MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	
	Jean-Luc	BOURDIN		x	
MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Martine	DURET		x	
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD		x	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	M. MOREL PIRON
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	I.DUBOIS
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élu : **Dominique PETRONE**

Rapporteur : Michel JACQUARD

Contexte :

Par délibération du 15 juillet 2021, le Conseil Communautaire a approuvé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'une nouvelle déchèterie et recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne à l'équipe dont le mandataire est TEKHNE SARL d'Architecture et constituée des cotraitants suivants Gaïa Conseils / SAS Novam Ingénierie / Cabinet Denizou / Suez Consulting SAFEGE SAS.

Le projet concerne la construction d'une nouvelle déchèterie et d'une recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne. Le budget prévisionnel de l'opération est de 3 964 000 € HT (valeur juin 2022)

La consultation :

Une consultation pour la construction d'une nouvelle déchèterie et d'une recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne, a été lancée le 3 juin 2022, sous la forme d'un marché public de travaux, mettant en œuvre une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation prévue au chapitre III du Code de la Commande Publique, articles L2123-1, selon les dispositions des articles R2123-1 et suivants de la partie réglementaire du code de la commande publique).

Décomposition de la consultation :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Toutefois, l'opération est décomposée en 2 phases de chantier, avec dans un premier temps la construction de la zone déchèterie afin de permettre une mise en service au plus-tôt (ouverture partielle avec accès à la zone de dépose en bennes avant l'ouverture de la recyclerie) et dans un second temps, la construction de la zone recyclerie.

✓ **Les travaux sont répartis en 16 lots :**

Lot N°01 Terrassement – VRD – Soutènements - Fondations spéciales
Lot N°02 Gros-œuvre
Lot N°03 Ossatures bois – Couverture – Bardage
Lot N°04 Terre crue - Enduits torchis et Pisé
Lot N°05 Etanchéité
Lot N°06 Menuiserie extérieure bois - Occultation
Lot N°07 Métallerie
Lot N°08 Portails
Lot N°09 Portes sectionnelles
Lot N°10 Menuiserie intérieure bois
Lot N°11 Cloisons - Plafonds – Peinture
Lot N°12 Carrelage - Faïence
Lot N°13 Chauffage - Ventilation - Plomberie – Sanitaire
Lot N°14 Courants forts - Courants faibles
Lot N°15 Espaces verts
Lot N°16 Signalétique

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un lot ou pour plusieurs lots.

Les candidats répondant à plusieurs lots établissent autant d'offres que nécessaire et les présentent dans des dossiers séparés. Les offres sont examinées lot par lot.

Le marché sera conclu pour une période de 16 mois (période de préparation de chantier d'une durée d'un mois incluse).

✓ **Variantes :**

Les variantes ne sont pas autorisées à l'exception du macro-lot « Lot N°01 Terrassement – VRD – Soutènements - Fondations spéciales »

✓ **Prestations supplémentaires éventuelles ou alternatives :**

La consultation présente les prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

PSE1 Lot 06 – Stores toiles intérieur
PSE2 Lot 06 – Menuiseries extérieures sans allèges
PSE3 Lot 04 – Muret extérieur en pisé
PSE4 Lot 08 – Barrière levante 7m

✓ **Condition d'exécution à caractère social :**

En référence à l'article 20 du CCAG travaux et en application de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique du 1er avril 2019, la Communauté de communes de la Dombes inclut dans cette consultation, une clause d'exécution à caractère social permettant l'accès ou le retour à l'emploi des personnes issues des publics prioritaires.

Afin de faciliter la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de cette clause sociale, un dispositif d'accompagnement des entreprises a été mis en place. Il est géré par : Madame Christine FELIX Facilitatrice de Clause Sociale.

Procédure de passation et critères de jugement des offres :

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation prévue au chapitre III du Code de la Commande Publique, articles L2123-1, selon les dispositions des articles R2123-1 et suivants de la partie réglementaire du code de la commande publique).

L'avis de marché a été publié le 04/06/2022 au BOAMP et le dossier de consultation a été mis en ligne sur le profil d'acheteur de la CC de la Dombes le 03/06/2022. La date limite de remise des plis était fixée au 04/07/2022 à 12h00.

Les critères retenus pour le jugement des offres ont été pondérés de la manière suivante :

✓ **Prix noté sur 10 (avec un coefficient de pondération de 40% de la note finale pour les lots 01/02/03/04/06/13 et 14 et un coefficient de 60% pour les lots 07/08/09/10/11/12/15 et 16) :**

L'offre la moins-disante obtient 10/10.

Pour les autres offres, le critère « prix » sera évalué par application de la formule suivante:

Note prix : 10 / (prix de l'offre analysée P1 / prix de l'offre la moins disante P0) avec:

P1 : montant de l'offre

P0 : montant de l'offre la plus basse

La note prix obtenue est une note sur 10.

Les offres anormalement basses ne seront pas prises en compte.

Lors de l'examen des offres, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de se faire communiquer les décompositions ou sous-détails des prix, ayant servi à l'élaboration des prix, qu'elle estimera nécessaires.

✓ **Formalisme de l'offre :**

La présentation formelle de l'offre est impérative, ceci pour permettre une comparaison efficace et objective des offres. Le formalisme de l'offre concerne le respect des critères demandés. Ainsi, tout candidat qui n'utilisera pas le bon cadre de réponses et le nombre de pages maximum demandé, se verra pénalisé sur sa notation de la valeur technique. Il en sera de même de tout candidat qui se contentera d'indiquer dans le cadre de réponses que les informations demandées se trouvent ailleurs, dans un autre document, en faisant des renvois systématiques.

Modèle de mémoire technique à utiliser selon le lot et nombre de pages imposées selon le lot :

Désignation	Pondérations		Nombre page maximum autorisé du MT	Modèle de MT
	Prix	Valeur technique		
Lot N°01 Terrassements - VRD - Fondations spéciales	40	60	20	1
Lot N°02 Gros Oeuvre	40	60	20	1
Lot N°03 Ossatures bois - Couverture - Bardage	40	60	20	1
Lot N°04 Terre crue - Enduits torchis et Pisé	40	60	20	1
Lot N°05 Etanchéité	60	40	10	2
Lot N°06 Menuiserie extérieure bois - Occultation	40	60	20	1
Lot N°07 Métallerie	60	40	10	2
Lot N°08 Portails & Clôtures	60	40	10	2
Lot N°09 Portes Sectionnelles	60	40	10	2
Lot N°10 Menuiserie intérieure bois	60	40	10	2
Lot N°11 Cloisons - Plafonds - Peinture	60	40	10	2
Lot N°12 Carrelage - faïence	60	40	10	2
Lot N°13 Chauffage Ventilation Plomberie	40	60	20	1
Lot N°14 Electricité Courants Forts et Faibles	40	60	20	1
Lot N°15 Espaces verts	60	40	10	2
Lot N°16 Signalétique	60	40	10	2

- ✓ **Valeur technique notée sur 10 selon la note méthodologique du candidat avec un coefficient de pondération de 60% de la note finale pour les lots 01/02/03/04/06/13 et 14 et un coefficient de 40% pour les lots 07/08/09/10/11/12/15 et 16) :**

Avec comme sous-critères :

Sous-critères 1 sur 4 points : Méthodologie d'intervention et délais

Détail de la notation pour l'attribution des points du sous-critère 1 :

	Appréciation des éléments	Notation
Elevé	Document très complet et très détaillé, adapté à la présente consultation pour l'ensemble de la prestation, qui apporte des éléments convaincants sur la bonne appréhension des difficultés et leur résolution. Pour le macro-lot n°01 : planning présentant une optimisation du délai de la 1ère phase	4
Correct	Document montrant une analyse sérieuse du dossier mais n'apportant pas de réponses pleinement convaincantes et des arguments généralistes et non adaptés.	2
Insuffisant ou absence ou inexploitable	Document banal, généraliste montrant une analyse superficielle du dossier, se limitant à reprendre des documents types.	0

Sous-critères 2 sur 2 points : Moyens en personnel et matériel, Organisation des équipes, Sécurité et hygiène sur le chantier (y compris dispositif COVID19)

Sous-critères 3 sur 2 points : Performance technique

Sous-critères 4 sur 2 points : Dispositions prises pour le respect de la charte chantier vert

Détail de la notation pour l'attribution des points des sous-critères 2,3 et 4 :

	Appréciation des éléments	Notation
Elevé	Document très complet et très détaillé, adapté à la présente consultation pour l'ensemble de la prestation, qui apporte des éléments convaincants sur la bonne appréhension des difficultés et leur résolution.	2
Correct	Document montrant une analyse sérieuse du dossier mais n'apportant pas de réponses pleinement convaincantes et des arguments généralistes et non adaptés.	1
Insuffisant ou absence ou inexploitable	Document banal, généraliste montrant une analyse superficielle du dossier, se limitant à reprendre des documents types.	0

La note technique obtenue est une note sur 10.

L'absence de réponse à un des sous-critères entraînera une note de 0 à celui-ci.

La note finale de l'offre sur 10 est obtenue par la somme des notes « prix » et « valeur technique » et l'application de la pondération.

Classement des offres :

41 offres ont été déposées.

1 offre est arrivée hors délai.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'attribuer les marchés pour la construction d'une nouvelle déchèterie et recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne, selon les montants présentés dans le tableau ci-dessous,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer les marchés publics susmentionnés selon les montants présentés dans le rapport d'analyse des offres, ainsi que tous les documents afférents.

Le Conseil communautaire
après en avoir délibéré, décide,
par 41 voix pour et 1 abstention :

- **D'attribuer** les marchés pour la construction d'une nouvelle déchèterie et recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne, selon les montants présentés dans le tableau ci-dessous,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer les marchés publics susmentionnés selon les montants présentés dans le rapport d'analyse des offres, ainsi que tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, le 21 juillet 2022

La Présidente de la Communauté de

Communes de la Dombes,

Isabelle DUBOIS



Lots + désignation	Estimation H.T.	Entreprise	Montant H.T. BASE	PSE 1 H.T. Stores toiles intérieurs	PSE 2 H.T. Men. ext. sans allège	PSE 3 H.T. Muret en pisé	PSE 4 H.T. Barrière levante	TOTAL H.T. BASE+PSE 1+2+3+4	Valeur technique	Note financière	Note globale sur 10
1 - Terrassements - V.R.D. - Soutènements - Fondations spéciales	1 505 400,00	RAZEL-BEC (69 BRON)	1 410 820,09					1 410 820,09	10,00	10,00	10,00
2 - Gros-œuvre	771 000,00	LIMOGE REVILLON (71 SENOZAN)	846 608,00					846 608,00	10,00	10,00	10,00
3 - Ossature bois - Couverture - Bardage	571 000,00	FAVRAT CONSTRUCTION BOIS (74 ORCIER)	579 640,11					579 640,11	9,72	9,00	9,29
4 - Terre crue - Enduits torchis et pisé	76 000,00	MOREL BATIMENT (01 CORMORANCHE-SUR-SAONE)	89 676,30			30 559,70		120 236,00	10,00	9,00	9,40
5 - Etanchéité	82 000,00	<i>Estimation</i>	82 000,00					82 000,00			
6 - Menuiserie extérieures bois - Occultations	78 000,00	C'BOIS MENUISERIE (01 JASSANS-RIOTTIER)	121 995,01	6 553,34	2 540,16			131 088,51	10,00	9,00	9,40
7 - Métallerie	156 000,00	M.S.R. METALLERIE (01 SAINT-PAUL-DE-VARAX)	95 554,40					95 554,40	10,00	10,00	10,00
8 - Portails	116 600,00	ESPACS (26 HAUTERIVES)	96 024,15				6 158,00	102 182,15	10,00	8,00	8,80
9 - Portes sectionnelles	8 000,00	<i>Estimation</i>	8 000,00					8 000,00			
10 - Menuiserie intérieure bois	36 000,00	C'BOIS MENUISERIE (01 JASSANS-RIOTTIER)	35 576,26					35 576,26	10,00	8,00	9,20
11 - Cloisons - Plafonds - Peinture	110 000,00	GENAUDY (01 YONNAS)	92 002,41					92 002,41	9,77	9,00	9,46
12 - Carrelage - Faïence	23 000,00	C.M.M. (01 MIRIBEL)	22 253,26					22 253,26	10,00	9,00	9,60
13 - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire	173 000,00	ALG2 (01 SAINT-DENIS-LES-BOURG)	157 442,60					157 442,60	10,00	6,00	7,60
14 - Courants forts - Courants faibles	171 000,00	<i>Estimation</i>	171 000,00					171 000,00			
15 - Espaces verts	68 000,00	BALAND (AMBERIEU-EN-BUGEY)	52 806,60					52 806,60	9,04	10,00	9,42
16 - Signalétique	19 000,00	SICOM (13 VENELLES)	9 773,00					9 773,00	10,00	9,00	9,60
MONTANT TOTAL H.T.	3 964 000,00		3 871 172,19	6 553,34	2 540,16	30 559,70	6 158,00	3 916 983,39			

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2022

NB : Lot n°1 - Montant de base y compris variante conforme (montant H.T. après validation de la variante validée)
Lot n°5 : offre irrégulière
Lots n° 9 et 14 : aucune offre